

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -12 - 23

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 3

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-
PAPPALARDO, TOCHE SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs,
BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO, OLIVIER,
PATOULLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**ACTUALISATION
DES TARIFS**

**BUDGET DE
L'ASSAINISSEMENT**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Madame Christine ORSINI), Olivia MOTUS-
JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE), Monsieur
Yannick GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Etait absent excusé :

Conseillers Municipaux : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20171212-DEL20171223-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Dans le prolongement des orientations budgétaires pour l'exercice 2018, telles qu'elles ont été exposées par Monsieur le Maire, lors de la séance du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2017, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs communaux relatifs à l'assainissement pour l'année 2018.

	TARIFS VOTES
Tarif Assainissement - Participation pour l'Assainissement Collectif P.A.C	
Pour 1 logement inférieur à 120 m ²	3 735,00 €
Entre 121 m ² et 140 m ²	4 146,00 €
Entre 141 m ² et 160 m ²	4 559,00 €
Entre 161 m ² et 180 m ²	4 968,00 €
Entre 181 m ² et 200 m ²	5 380,00 €
Supérieur à 200 m ²	5 790,00 €
Tarif Assainissement	
Redevance abonnement par semestre et par logement	16,40 €
Redevance par m ³	
de 0 à 46 m ³	0,17 €
Plus de 46 m ³	0,57 €
Tarif "Espaces publics"*	
Redevance abonnement par semestre	1,64 €
Redevance par m ³	0,17 €
Station d'Epuration : Réception et traitement de matière de vidange	3 € / m³
Station d'Epuration : Réception et traitement des boues liquides	5 € / m³

* Ce tarif s'applique sur les volumes communaux "effaçables" qui ne nécessitent pas une continuité d'alimentation.

Le Conseil Municipal, par :

28 Voix POUR

4 Voix CONTRE

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)

(Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOUILLARD)

- Adopte l'exposé qui précède,
- Décide de l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018,
- Autorise le Maire à engager toutes démarches en vue de leur application à compter du 1^{er} janvier 2018.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY